

Financement
Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif
Organisme responsable et contact
ABSKILL I - ESTILLAC AGEN 05.53.98.60.90 agen@abskill.com
Accès à la formation
Publics visés :
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
Sélection :
Dossier
Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique
Conditions d'accès :
PUBLIC CIBLE : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux PRÉREQUIS DE LA FORMATION : Cette formation ne nécessite pas de prérequis _Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen Cette formation ne nécessite pas de prérequis Pièce d'identité à jour pour présentation à l'examen
Prérequis pédagogiques :
MOYENS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION : Moyens pédagogiques : _- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet _- Livrets stagiaires _- Encadrement : _Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans. MODALITÉS ENSEIGNEMENT : Formation entièrement présentielle Suivi : Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Evaluation : Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) Examen : 1 heure Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01 Evaluation : Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) Examen : 1 heure Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01 Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01 RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465 01
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

Objectif de la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – NIVEAU ENCADRANT : Acquérir ou mettre à jours ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique _Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires _S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition POINTS FORTS DE LA FORMATION AIPR-AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – NIVEAU ENCADRANT : La prestation est assurée par des formateurs spécialisés dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans. DURÉE DE LA FORMATION : 1 jour (7 heures)

Contenu et modalités d'organisation

CONTENU DE LA FORMATION : CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION : : Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux Les obligations des différents acteurs. Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU). Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux. La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables. LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER : : Les documents nécessaires sur un chantier. Les piquetages et marquages au sol. Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux. Le guide technique: présentation et mode d'emploi. Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier. Les consignes spécifiques pour les travaux urgents. SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION : : Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques. Les différentes classes de plan. Lectures de plan et nomenclature des réseaux. Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux. Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux. TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX : : Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux L'apport éventuel des exploitants. Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les conditions de recours à l'arrêt de chantier. EN CAS D'ANOMALIES : : Mesures à respecter en cas d'accident. La règle des 4A. Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00437605	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Estillac (47)	ABSKILL I - ESTILLAC		Non éligible	
00508459	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Estillac (47)	ABSKILL I - ESTILLAC		Non éligible	